

AG du SOU des ECOLES 6 Octobre 2021

ouverture de séance 20H35

Personnes présentes :

Membres du Sou : Frédérique Zanarelli (secrétaire), Nicolas Bruel, Thomas Colombari (président) Anaïs Bouteleux (trésorière), Mathilde Charnay, Delphine Quarante(secrétaire adjointe), Eva Chabrier, Alice Arbenz Bontems, Elodie Collon, Davina Durand.,

Excusés : Frédéric Feton (vice trésorier), Denis Fédérowicz (vice-président) , Nathalie Thollet, Siham Rotival.

Représentant du conseil municipal : Mme Valérie MARCELLIN , Maryline Bricaud, M PIN

Enseignants présents : MME MARTIN, Mme PRUNIER

Parents : 2 familles présentes : M BARBAUD, M BRIENNE,

Famille excusées : BOULIOL, Federowicz, Rotival, Demiaux

Bilan moral présenté par le président Thomas COLOMBARI

Bonjour à toutes et tous,

Je vous remercie d'être venu ce soir,

C'est avec grand plaisir que je vous accueille « en vrai » après tant de mois passés « à distance »

Je salue et remercie de leur présence la mairie de Rignieux le franc représentée par M Pascal PIN, le maire, MME BRICAUD, MME MARCELIN et l'équipe enseignante de l'école représentée par Mme Béatrice Martin, sa directrice et MME PRUNIER.

Le sou des écoles est une association loi 1901 à but non lucratif. Nous sommes tous bénévoles et l'intégralité de l'argent collecté est intégralement investi pour le bien-être des enfants de l'école.

L'année 2020/2021 fut pour moi une première année un peu frustrante en tant que président, contraint d'annuler nos principales manifestations.

Nous avons cependant réussi à réaliser quelques opérations comme la vente de chocolat, la tombola (je tiens à remercier ceux qui ont donné des lots) et la vente de plans du jardin, une nouveauté proposée en 2021 par le sou.

Ces quelques manifestations, comme nous le verrons avec le rapport financier, ont permis de dégager un résultat positif sur l'exercice, car si les recettes ont été limitées, nos dépenses ont-elles-aussi été fortement réduites (l'école ayant elle aussi eu ses propres contraintes d'organisation dues à la covid).

Nous espérons pouvoir enfin avoir une année 2021-2022 « normale », faite de manifestations :

- Vente de chocolats (10 Décembre)
- Vente de bulbe de plantes (11 novembre)
- Le Boudin (15 ou 22 janvier)
- Le Carnaval (19 ou 26 mars)
- Vente de plans du jardin (8 mai)
- La Brocante (8 mai)
- La kermesse (11 ou 25 juin)

Ces manifestations nous permettront ainsi de financer:

- Les activités par classes : Poterie, journée Kapla, les Échecs
- Des Livres ou abonnement pour l'école
- Spectacles et cadeaux de Noël
- Sorties au cinéma
- du Petit matériel comme des jeux pour la classe ou pour la récré (vélo, trottinette)
- Les dictionnaires et clés USB pour les CM2
- La piscine pour les CP/CE1 et CM1/CM2 financée à 50% avec la mairie
- Les Sorties scolaires de fin d'année

Nous aurons donc besoin de nombreux bénévoles pour nous aider à préparer et organiser ces manifestations.

Cette année, il ne devrait pas y avoir de départs de personnes membres du sou, mais nous devons préparer la suite (3 membres de bureau nous quitteront dans les 2 ans)

Les parents qui souhaitent nous rejoindre sont ainsi les bienvenus ! Parfois même si c'est pour aider que quelques heures sur une manifestation, c'est toujours appréciable.

Merci !

Les dates des manifestations seront définitives après la réunion de planning en mairie avec les autres associations.

Bilan Financier présenté par la trésorière Anaïs BOUTELEUX

cf le bilan : le bilan est excédentaire, car peu de sorties/achats, et les manifestations ont bien fonctionnées.

bénéfice 1800€, l'an passé déficit du même ordre . Les bilans s'équilibrent.

l'année 2021-2022 nous sommes à l'aise pour le financement des projets proposés.

Cette année 2020-2021, nous avons ajouté la vente de plants au printemps, cette manifestation a financé l'achat des dictionnaires et clés USB.

Ont été financés : les échecs, les livres, la piscine, la poterie, les sorties de fin d'année et les cadeaux de Noël aux élèves.

la tombola n'a pas coûté cher car nous avons utilisé les stocks de jouets existants.

Point sur les sommes dont le Sou est dépositaire : pour rappel, il s'agit de sommes détenues par le Sou des Ecoles suite aux fêtes de la musique des années précédentes et devant servir à l'achat de « jeux/structures pour le square ». la mairie nous signale que les éléments ont été reçus cette semaine.

Vote des compte s 14, 0 contre et 0 abstention

CLOTURE SEANCE 20H55

Le Président

La Secrétaire